

Groupe Pour Montréal - 4 décembre 2018

Introduction :

- Nous représentons le collectif des citoyens de Montréal qui sont opposés à la fermeture de la voie Camilien Houde/Chemin Remembrance
- L'appel que nous avons lancé a rassemblé plus de 39 000 signatures, formant un groupe nettement plus important que tous les autres sur ce sujet (39 000 contre 8000 pour les partisans de la fermeture)
- Pour avoir échangé avec un certain nombre d'entre eux, je peux vous dire que parmi ces 39 000 signataires, il y a 39 000 amoureux du Mont Royal. Chacun a sa raison propre d'aimer cet endroit, et chacun a sa manière d'en profiter. Mais ils se rassemblent tous derrière l'idée qu'ils ne veulent pas être privés de cet endroit qui, en tant que Montréalais, leur appartient un peu.
- Je tiens également à préciser que je ne représente pas un collectif d'automobilistes. Les 39 000 signataires sont selon le moment de la journée ou de la semaine, cyclistes, piétons, joggers, automobilistes...
- ... et qui ont plaisir à aller au Mont-Royal (destination) ou à y passer (transit).

Les arguments :

Voici un aperçu des raisons pour lesquelles ces citoyens de Montréal refusent la fermeture de la voie Camillien Houde/Chemin Remembrance :

Il faut comprendre que les motivations des signataires sont à la fois passionnées et pratiques

Passionnées :

- Le Mont Royal fait partie du patrimoine de Montréal. Chacun souhaite pouvoir en profiter. Le traverser fait partie de la manière d'en profiter, tout autant que s'y arrêter.
- Le principe selon lequel les personnes n'auraient plus le droit de passer par un lieu qu'elles aiment sous prétexte qu'elles ne s'y arrêtent pas n'a pas de fondement.

- Par ailleurs, pour pouvoir s'y arrêter il faut y avoir accès librement. Il y a les sorties prévues. Et il y a celle spontanées, seul en famille ou entre amis : on passe sur le Mont Royal, et l'envie de s'y arrêter nous prend.
- La chose qui manque le plus aux personnes qui vivent en ville, c'est la nature : l'espace, les arbres, la végétation. A chaque passage dans le Mont Royal, c'est une bouffée d'oxygène que l'on prend, même si l'air doit y être aussi pollué qu'autour de la Montagne puisque cerné par la Ville; mais il est important de voir la nature en ville. C'est pour cela que l'on aime Montréal : pour sa proximité avec la nature.

Pratiques :

- Ne plus avoir accès au Mont Royal, c'est rallonger très nettement son temps de transport. Dans une ville qui souhaite agir pour une mobilité durable, cela revient à renforcer à la fois la congestion et à augmenter la pollution.

Les principes de la mobilité durable

La mobilité représente la capacité et le potentiel des personnes et des biens à se déplacer ou à être transportés. Elle constitue le fondement des échanges sociaux, économiques et culturels des individus, des entreprises et des sociétés.

Pour être durable, la mobilité doit être efficace, sécuritaire, pérenne, équitable, intégrée au milieu et compatible avec la santé humaine et les écosystèmes. La mobilité durable limite la consommation d'espace et de ressources, donne et facilite l'accès. Elle favorise le dynamisme économique, elle est socialement responsable et respecte l'intégrité de l'environnement.

- Les routes et les quartiers autour du Mont Royal ne peuvent pas accueillir ce trafic supplémentaire (Edouard Montpetit, Côte Ste-Catherine, av. des Pins, Sherbrooke sont bouchés aux heures de pointe -universités, collèges, écoles, hôpitaux...)
- Les travaux de Montréal et du REM provoquent déjà de nombreuses difficultés pour les Montréalais, notamment à Edouard Montpetit et Mc Gill.

Sans oublier: la séparation symbolique et logistique entre l'Est et l'Ouest.

Les leçons du Projet-pilote :

Nous considérons le projet pilote comme un échec pour l'aspect récréatif visé:

- L'utilisation des installations a été très faible les fins de semaine et quasi nulle en cours de semaine; ce qui se comprend quand il y a un « vrai » parc à explorer à côté et qui est la destination des usagers visés.
- Le passage créé pour les piétons sur la voie Camillien-Houde, pour aller du chemin Remembrance au belvédère créé côté Outremont, était un vrai danger pour les cyclistes: soit ils étaient avec les piétons, soit avec les voitures...

- Le café suspendu s'est révélé une fausse bonne idée, encombrant le stationnement déjà problématique à certaines heures de la journée, étant souvent fermé (utilité?) et créant de la pollution (envol de papiers etc dans la nature environnante).
- Le trafic continuait d'exister avec les bus, cars touristiques, véhicules de voirie, les véhicules en infraction mais aussi de chaque côté de la montagne pour les accès: c'était tout aussi dangereux voire plus, car compliqué pour plusieurs utilisateurs qui ne prenaient pas toujours les bonnes décisions.

Quelques constats en analysant la situation actuelle:

Les utilisateurs actuels de la Voie Camillien-Houde et leur type de trajet:

Utilisateurs VOIE	type d'usage: transit/destination
Automobiles	transit ou destination
Services publics: bus, ambulance, voirie, police, pompiers...	transit ou destination
Bus touristiques	transit ou destination
Vélo de course	surtout transit
Vélo de balade	surtout destination
Piéton, runner	surtout destination

Principaux usagers actuels: les véhicules à l'année et les vélos sportifs l'été.

Est-ce qu'un changement d'usagers est possible?

Cela nous paraît peu certain, même si la voie était mieux aménagée. Il existe plusieurs possibilités fort agréables pour accéder au Parc à pieds ou en vélo de balade/ski de fond depuis le bd du Mont-Royal, l'avenue du Parc, l'avenue des Pins et le chemin de la Côte des Neiges.

La voie Camillien-Houde est une longue montée difficile, peu heureuse à pratiquer en vélo de balade, en ski de fond ou à pieds.

L'histoire n'est pas à refaire. L'aménagement de la montagne a été bien pensée par nos prédécesseurs: la voie et le chemin bordent le Parc, mais ne le traversent pas. Ils desservent les cimetières d'un côté et le Parc de l'autre. On ne ressent nullement leur présence ou la présence d'un quelconque trafic quand on est dans le Parc.

Pourquoi alors les rendre « récréatifs » ou « de plaisance » à grands frais, quand ce n'est pas leur destination première, ni adéquat à leur usage? Est-ce que le budget ne serait pas mieux utilisé à les rendre plus adaptés et sécuritaires pour répondre aux besoins de leur usage actuel?

Les problèmes à corriger de la situation actuelle:

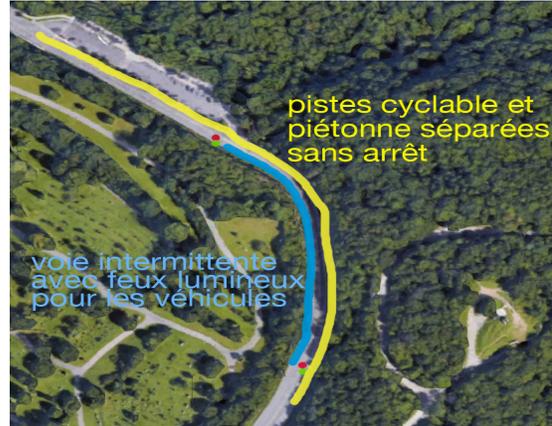
- La cohabitation harmonieuse et sécuritaire des 2 principaux usagers: véhicules et vélos sportifs;
- l'attractivité du belvédère Camillien-Houde qui génère son propre trafic dont des véhicules qui veulent faire des demi-tours pour y accéder;
- des demi-tours le long de la voie Camillien-Houde car les possibilités légales de les faire semblent trop loin ou sont inconnues à certains, et aussi ceux des cyclistes sportifs qui une fois ayant atteint le sommet, veulent de suite pratiquer la descente;
- la vitesse : même si elle semble être moins un problème depuis la sensibilisation de la population, on n'est pas à l'abri d'excités du volant;
- le danger de l'étroitesse de la voie au niveau du « col » au sommet alors que le reste de la Voie est plutôt large;
- le mauvais tracé de la route au sol qui ne respecte pas le trajet « naturel » des véhicules et amène certains à se déporter.

Ce que nous proposons / pistes de solution :

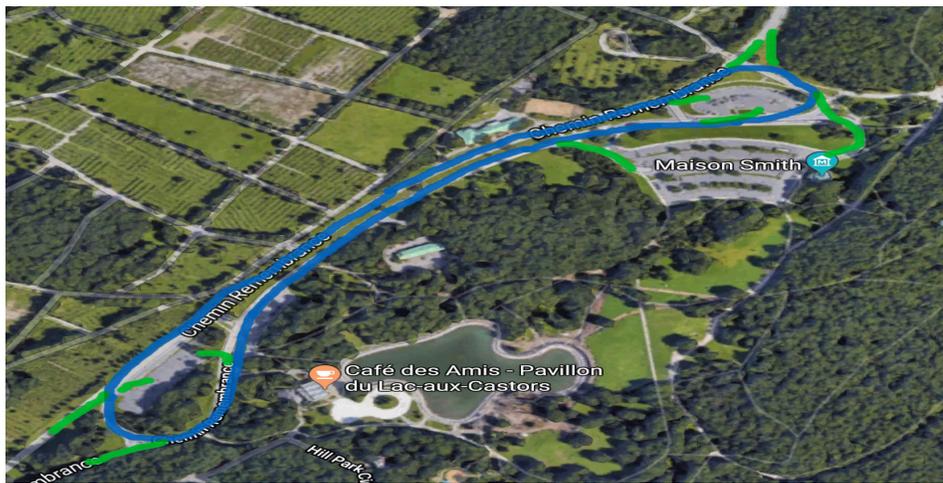
Afin que tout le monde puisse continuer à profiter pleinement du Mont Royal, certains aménagements sont clairement nécessaires :

- Créer une piste cyclable séparée au moins sur Camillien-Houde et en définir l'usage;
- Installer des balises empêchant les demi-tours entre les 2 voies tout du long de la voie Camillien-Houde & mieux signaler le prochain demi-tour possible;
- Contre la vitesse: dos d'ânes, radars, arrêts à 2 endroits...

- Passage signalisé intermittent au niveau du « col »;



- Zone-tampon en créant un « rond-point » à voie unique et vitesse lente au niveau de Remembrance;



- Privilégier l'accès piéton au belvédère du/vers le café au Chalet par les escaliers existants, un café-terrace n'est pas nécessaire au niveau du belvédère;
- Réduction du trafic/fermeture si c'est encore nécessaire avec ces mesures ci-dessus (qui devraient déjà bien décourager ceux qui veulent juste transiter pour gagner du temps), les fins de semaine entre juin et septembre et non le reste du temps (réalité des jours de semaine et de l'hiver, du climat les 8 autres mois).

Conclusion

- Pour conclure, j'aimerais rappeler encore une fois que les partisans de la circulation sur le Mont Royal se sont fortement mobilisés pour faire entendre leur point de vue.
- Je n'ai jamais pensé en écrivant ce premier texte qu'il rassemblerait 39000 personnes.
- Je me sens une responsabilité vis-à-vis de ces hommes et femmes. Et je veux croire que la Ville ressentira la même responsabilité vis-à-vis de ses citoyens et de leur mobilisation.

Vision simple & de bon sens:

- Parc pour les piétons, cyclistes occasionnels, coureurs, familles... Pratique de farniente, pique-niques, parc de jeux, patins, glissade, ski de fond...
- Cimetières pour se recueillir;
- **Voie Camillien-Houde et chemin Remembrance** pour accéder et transiter: voie panoramique-scénique de Montréal!
- **ÉVOLUTIF**: cela pourra être repensé quand les solutions de transports réellement écologiques de demain seront connues et quand les grands travaux de Montréal seront achevés. Travaillons avec les données connues à ce jour.

MERCI pour la consultation et l'écoute.